Zeitschrift: Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1995)

Heft: 47

Artikel: Autour du Chapelain et ministre de la Cour Frédéric-Guillaume de

Montmollin

Autor: Bandelier, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1080265

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AUTOUR DU CHAPELAIN ET MINISTRE DE LA COUR FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE MONTMOLLIN

Il paraîtra à d'aucuns téméraire de parler, même indirectement, d'un sujet aussi rebattu que la «lapidation de Môtiers». Sans compter les innombrables études, L. Guillaume, F. Berthoud et A. Jansen ont publié les documents relatifs à cette ténébreuse affaire au siècle passé déjà; récemment, F.S. Eigeldinger a repris le dossier complet dans «Des Pierres dans mon jardin». Les années neuchâteloises de J.J. Rousseau et la crise de 1765¹.

La consultation d'un fonds redevenu accessible à la recherche depuis la chute du Mur de Berlin m'incite pourtant à y revenir: la correspondance «passive» du secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences de Berlin, Jean-Henri-Samuel Formey, actuellement dispersée entre cette ville (Staatsbibliothek, Haus 1 u. 2) et Cracovie (Bibliothèque Jagellonne). Moins pour corriger une vision des choses que pour la conforter. En effet, la réussite de «Des Pierres dans mon jardin» tient pour beaucoup dans une analyse qui a su dépasser l'approche littéraire ou le débat théologique et retrouver la globalité d'une situation, qui a su abandonner l'image trop simpliste d'un pasteur rigoriste s'acharnant sur un philosophe chassé de partout pour la thèse complexe et convaincante d'un affrontement entre deux êtres prisonniers de leur entourage, pris dans la nasse d'«un conflit par personnes interposées».

Cela impliquait notamment l'examen minutieux de la scène locale, du fonctionnement des institutions à celui des «fronts de parenté». Et c'est dans cette perspective que quelques lettres du célèbre jurisconsulte neuchâtelois Emer de Vattel, datées de 1749, connues partiellement mais inutilisées par la recherche rousseauiste², et que trois lettres inédites de Frédéric-Guillaume de Montmollin, contemporaines de la «lapidation de Môtiers», prennent tout leur sens. Même si ces échanges épistolaires avec Formey appartiennent à deux époques différentes.

¹ Paris-Genève, Champion-Slatkine, 1992, 730 p., ouvrage auquel je renvoie pour des références bibliographiques plus complètes.

² Ed. Béguelin, «En souvenir de Vattel», dans *Recueil de Travaux offert par la Faculté de Droit de l'Université de Neuchâtel à la Société suisse des juristes...*, Neuchâtel, Impr. Paul Attinger, 1929, p. 33-176.

Premier tableau ou comment on devient chapelain honoraire d'un monarque non pratiquant

En 1742, après la mort de sa mère, Frédéric-Guillaume de Montmollin, au nom de ses huit frères et sœurs, supplia le roi de Prusse de continuer la pension de 400 francs accordée à la veuve du chancelier Emer de Montmollin en 1715. Il essuya un refus, fondé sur le fait que la pension était liée à la charge et non à la personne du défunt. Il réitéra cependant sa demande en 1743 avec des souhaits personnels qui annoncent ses prétentions ultérieures. Et c'est ainsi qu'il sollicita une première fois la qualité de chapelain: «Daignés Sire accorder encore au Postulant le titre de Chapelain de Vôtre Majesté & de Professeur Royal.³» À la même époque, un séjour à Berlin d'Emer de Vattel inaugurait une relation fructueuse entre le futur auteur du Droit des gens et le futur secrétaire «éternel» de l'Académie des sciences. Les lettres du premier au second informent sur la genèse de leurs œuvres respectives. Même si la recherche de la rente occupe longtemps chez Vattel la priorité au détriment des exigences de la création philosophique. Cette course aux offices n'est pas d'abord quête égoïste. Elle marque l'appartenance à des fronts de parenté très contraignants: parentèle des Vattel et des Montmollin spécialement. Et c'est noyé dans les recommandations, par exemple pour la «survivance» d'une châtellenie neuchâteloise ou le transfert d'une charge au Conseil d'État, qu'on découvre en 1749 Frédéric-Guillaume de Montmollin, briguant une deuxième fois un titre utile à sa «Pension qu'il voudroit remplir de Jeunes-Gens de Condition». On y trouve déjà également les familles qui expriment, pour nous, l'environnement môtisan de Jean Jacques, les Girardier, les d'Ivernois, les Boy de la Tour.

Trois extraits de lettres de Vattel et une lettre de son condisciple à l'Université de Bâle Nicolas Béguelin, précepteur du prince royal Frédéric-Guillaume (voir **Annexes** 1 à 4), permettent de suivre les sollicitations qui devaient faire du pasteur de Môtiers un «Chapelain & Ministre de la Cour» sans que l'intéressé ne soit obligé de s'éloigner de sa cure. Le brevet est daté du 17 juillet 1749; il n'était pas accompagné d'une pension et fut enregistré à Neuchâtel sans commentaires le 11 août⁴. La lettre patente reconnaissait la dette contrac-

 ³ Archives de l'Etat, Neuchâtel (ci-après AEN), Fonds Boy de la Tour, document n° 1188, p. 57 sq., spécialement les lettres à Frédéric II du 21 décembre 1742 et du 11 février 1743.
 ⁴ AEN, Manuel du Conseil d'Etat, vol. 93, p. 495-496.

tée par la Maison de Brandebourg à l'égard d'Emer de Montmollin (1664-1714), «l'homme du roi» dans le procès de 1707. Le père de Frédéric-Guillaume de Montmollin avait joué un rôle déterminant comme banneret de la ville de Neuchâtel et avait représenté également les intérêts de la bourgeoisie de Valangin et de la Compagnie des pasteurs devant le tribunal des Trois-Etats. Si sa famille n'avait jusque-là «demandé [...] aucune grace à la Cour», elle n'en avait pas moins été largement récompensée. L'ambassadeur Ernest de Metternich favorisa l'accession de plusieurs membres de la famille de Montmollin au Conseil d'État de la Principauté et «l'augmentation et l'amélioration» de leurs armoiries; il épongea les obligations financières les plus pressantes d'Emer et lui fit payer 53.945 des 60.000 livres tournois promises, sans pourtant que le nouveau conseiller d'État et chancelier de 1709 puisse jamais rétablir sa situation matérielle. Il perdit la vie en 1714, peut-être assassiné, au retour d'une mission que lui avait confiée le souverain⁵.

Peu d'ecclésiastiques neuchâtelois portèrent le titre de «chapelains du roi» sous l'Ancien Régime. Emer de Vattel revendiquait pour le pasteur de Môtiers une faveur qu'avait gagnée son propre père, David Vattel (1680-1730), vicedoyen de la Classe des pasteurs, et qui avait entraîné l'anoblissement de la famille. En effet, en 1726-1727, en même temps que le pasteur de Saint-Aubin, Jean-Louis Choupard (1661-1740), doyen et pasteur de Neuchâtel, et Abram Perrot (1684-1760), pasteur du Locle, qui formaient la députation de la Vénérable Classe à Berlin, devinrent chapelains et ministres de la Cour et obtinrent la condition de «nobles chevaliers», pour eux et leurs descendants⁶. Cette députation au roi mériterait étude, ne serait-ce que parce qu'elle impliquait une fois de plus les droits des différents corps de l'État et la tranquillité de la Principauté, parce qu'elle obtint cette «prééminence récente» de la Classe déplorée dans la correspondance des années 1760. Elle avait défendu les intérêts de ces deux corps dénoncés par Mylord Maréchal à Berlin comme les principaux fauteurs de troubles: «Tout le mal dans ce pays-là vient de la ville de Neuchâtel et de la Classe des pasteurs qui se prêtent la main pour anéantir l'autorité du

⁵ Consulter Adrian Bachmann, *Die preussische Sukzession in Neuchâtel*, Zürich, Schulthess Polygraphischer Verlag, 1993, en partant de l'index des personnes.

⁶ AEN, Manuel du Conseil d'Etat, vol. 71, p. 565-591, décisions des 22 et 24 septembre 1727 relatives aux rescrits du roi des 11 janvier et 25 juillet 1727, aux brevets du 31 décembre 1726 et aux lettres de noblesse du 29 juillet 1727.

Roi et par là hausser la leur⁷.» Pour son compte, le pasteur de Môtiers n'avait pas à solliciter un anoblissement effectif chez les Montmollin depuis 1657⁸. Mais il n'aurait pas dédaigné un titre d'académicien que le passage au service de la Saxe interdit à Emer de Vattel et qui allait susciter bien des convoitises comme le prouvent les démarches ultérieures du pasteur bernois Élie Bertrand en faveur de son neveu Jean-Élie, recteur du Collège de Neuchâtel, et de Fortuné de Félice, imprimeur à Yverdon⁹. A notre connaissance, le titre de chapelain ne fut plus porté au XVIII^e siècle que par Jacques Louis DuPasquier (1762-1830) auquel un voyage à Berlin en 1789 en compagnie de son oncle, le «général Comte» Charles Daniel de Meuron, valut la fonction réelle d'aumônier de Frédéric-Guillaume II¹⁰.

L'amitié triangulaire entre Vattel, Formey et Béguelin ne nous prive pas de flèches empoisonnées que le «professeur de Montmollin» aurait peu appréciées si elles lui avaient été rapportées: ironie de Béguelin pour un vulgaire «papier» et connaissance de la très courte carrière professorale de l'impétrant. Ces pointes auraient fait les délices d'un DuPeyrou rédigeant la Lettre de Goa. Elles nous rapprochent de surcroît d'un milieu sur lequel passera le «sel attique» de La Vision de Pierre de la Montagne dit le Voyant. En effet, le principal obstacle aux desseins matériels de Vattel dans les années 1750 ne fut autre que Pierre Boy de la Tour, qui avait épousé en 1740 Julie-Anne-Marie Roguin, celle qui mit à disposition de Jean-Jacques sa maison de Môtiers. Dans un climat d'Ancien Régime fait de népotisme et de reproduction inquiète de l'oligarchie, et non dénué de vénalité, il aurait été, au milieu du siècle, le «faiseur de conseillers d'État» avant l'arrivée à Neuchâtel du gouverneur George Keith, dit Mylord Maréchal, en 1754. Les Môtisans étaient flattés par la réussite d'un des leurs, ainsi que l'atteste cette lettre du procureur général d'Ivernois: «Nous aprenons de Lyon, que Notre Ami Boy de la T. a pris 100. Billets de la Lotterie de N[euchâte]l. on ajoute qu'il est apélé a Berlin p[ou]r estre l'un des Direct[eu]rs de la Comp[agnie] d'Emden, avec une Pension de R. [Risdales ou Reichstaler] 6000. ce qui fait 1000. L[ivres] de N. Mais il ne l'acceptera pas;

⁷ Voir Albert Jansen, *Documents sur Jean-Jacques Rousseau (1762 à 1765) recueillis dans les archives de Berlin*, extr. des *Mémoires de la Société d'histoire de Genève*, Genève, Jullien, 1885, p. 37 et 80.

⁸ AEN, Catalogue des archives de la famille Montmollin établi en février 1942, dossier 233.

⁹ Renate Petermann, «Briefe eines Berners an J.-H.-S. Formey», dans *Beiträge zur Romanischen Philologie*, XXIV/1985, Heft 1, p. 59-61.

¹⁰ AEN, Fichier 195, Du Pasquier I-Z - Duplain.

Voila de rare Talens, cela est admirable; (...) Quoy qu'il en soit je me rejouyrai constamment de la prosperité des Gens de notre Village, d'autant plus que c'est vous qui nous avés montré ce beau chemin¹¹.» Le prospère négociant de Boy de la Tour & Compagnie a été tenu à l'écart de la démarche qui aboutit à faire d'un ministre réformé un chapelain honoraire d'un roi non pratiquant. Mais Vattel le présente à Formey sous des dehors qui nous intriguent, parce que son comportement aurait pu lui valoir le surnom inexpliqué de «Pierrot des Dames» que son homonyme et parent éloigné Pierre Boy porte dans La Vision de Pierre¹².

«Cet homme dont le crédit est si grand, avoit fait plus que ce que vous dites, il m'avoit donné parole positive d'écrire en faveur de mon Cousin¹³; mais je vous assure que n'y comptois guére, & je ne lui demandois celà que par complaisance pour la famille, qui ne vouloit rien négliger. On pense généralement ici qu'il sera desormais le distributeur de tous les Emplois; & qu'il les fera tomber à ses Parens, qui sont des Païsans de Vallengin à l'exception de quelques Alliés assés éloignés qu'il a en ville, au nombre desquels est Huguenin le nouveau Chancelier¹⁴; & je vous laisse à penser l'effet que celà produit. Ce Monsr marque assés ses dispositions, par une espèce d'affectation de ne voir aucun homme de façon dans cette ville. Il passe tout son tems avec une Cousine vieille & laide, de laquelle il faut bien qu'il s'acommode, puisqu'il la préfère à tout. Bien des Gens l'ont cependant régalé, & moi-même je l'ai fait par bienséance, aïant été souvent invité par lui. Or dites-moi vous, mon cher Philosophe, c'est donc pour des qualités semblables aux siennes que l'on gagne la faveur des Grands?»

«Confidentiel, le gros B. dont vous me demandez des Nouvelles, mène ici une vie assés singuliere. Renfermé dans son petit Cercle de Parens, il semble fuir le Commerce de ce qu'il y a ici de mieux. Comme je ne lui ai pas remarqué grand empressement à me voir, je le laisse avec une Cousine de 40. ans, à qui il donne tous ses momens. Dii Deæque! [Grands dieux!] dites-moi donc à quoi il doit sa grande faveur[?]»

«La Chatelainie du Landeron a été donnée sur la recommandation des Amis de M. Bois-de-la-Tour Négociant de Lion. Le canal dont il se sert est si bon, que voici le 4e Conseiller d'État qu'il fait faire, sans que d'autres aïent pû parvenir¹⁵.»

¹¹ AEN, Fonds Boy de la Tour, carton 10, n° 2300, à son frère le chevalier, Neuchâtel, 9 novembre 1750.

¹² F.S. Eigeldinger, *op.cit.*, p. 569-570.

¹³ Emer de Montmollin (1706-1774), qui brigue la succession à la chancellerie neuchâteloise de son frère Jean-Henri (1703-1750).

¹⁴ David Huguenin (1696-1766).

¹⁵ Vattel à Formey, 29 juin et 29 novembre 1750, 24 janvier 1753: la première, tirée du Nachlass Formey; les deux autres, du Fonds Varnhagen von Ense.

Il est prudent de préciser enfin que ces commentaires n'épuisent pas la richesse de la documentation: le choix des extraits de lettres qui suivent sélectionne l'information en présentant uniquement des passages propres à intéresser les rousseauistes. Ainsi la lettre de Vattel du 12 avril 1749 décrit, entre autres, les travaux de Formey sur le droit naturel; celle du 27 juin comprend la première mention du *Jus gentium* de Christian Wolff, une des clés de l'œuvre de Vattel; les remerciements du 10 octobre côtoient la continuation de la réflexion sur la philosophie allemande et une virulente critique de la conjuration bernoise de Samuel Henzi.

SECOND TABLEAU OU POURQUOI UN CHAPELAIN DU ROI PRÉFÈRE LA QUALITÉ DE PROFESSEUR, MÊME HONORAIRE, QUAND IL ÉCRIT À SA MAJESTÉ

Seize ans se sont écoulés depuis la réception du brevet de chapelain. La crise de Môtiers passée, Frédéric-Guillaume de Montmollin reçoit une lettre de Formey datée du 11 février 1766. Appliqués à rechercher le moindre des échos suscités par la «lapidation», tant F. Berthoud que R.A. Leigh l'ont publiée (*CC* 5049). Le pasteur de Môtiers trouve en le secrétaire perpétuel de l'Académie royale un consolateur de poids et dans son message un témoignage de sympathie rare, fondé sur la similitude des tempêtes subies par l'un et l'autre. Formey compare l'orage essuyé par Montmollin à ses propres démêlés avec La Mettrie, Voltaire et Prémontval. Pour nous, ils démontrent l'un et l'autre la même incapacité à tourner la page, à pardonner réellement d'avoir été davantage brisés qu'affermis dans l'épreuve.

La Bibliothèque Jagellonne à Cracovie conserve trois lettres de Frédéric-Guillaume de Montmollin à Jean-Henri-Samuel Formey, qui complètent d'heureuse manière la précédente (on les trouvera ci-après in extenso, Annexes 5 à 7). Le temps mis apparemment par celle du 20 août 1765 pour atteindre son destinataire (« L'envoi que vous avez bien voulu me faire, en date du 20 Aoust dernier, n'a pas passé par des mains de gens expéditifs, puisque je ne l'ai reçu que le 22 Janvier de cette année.») explique les précautions prises par Montmollin quand il s'agit de faire acheminer à Potsdam une demande en grâce du 12 décembre 1765¹⁶. Le pasteur s'y réclamait toujours de sa filiation avec le chancelier Emer de Montmollin et s'appuyait sur les exemplaires livrés au

¹⁶ Fritz Berthoud, *J.-J. Rousseau et le pasteur de Montmollin, 1762-1765*, Fleurier, 1884, p. 318-327.

professeur Formey pour sa défense, «à qui ils doivent être parvenus, quoique [il] ne soi[t] pas encore avisé de leur réception». «Ce petit envoy» au secrétaire perpétuel de l'Académie fournit la preuve que le pasteur s'appliqua tôt à répandre sa Réfutation à Berlin et à Potsdam et tenta ainsi d'y corriger l'effet de la Lettre de Goa de DuPeyrou. Averti des menaces qui pesaient sur le brevet de chapelain et même sur son bénéfice ecclésiastique après la «lapidation», il n'eut garde de se présenter à S.M. sous un titre dont il se prévalait pourtant encore dans des suppliques vaines pour capter la pension annuelle de cent écus, vacante par la mort de son collègue, le «chapelain» Abram Perrot, au début des années soixante¹⁷. On sait que le pasteur genevois Sarasin flatta sa vanité par ce biais en 1762¹⁸ et que l'intéressé garda précieusement la correspondance échangée au sujet de Jean Jacques avec M. de la Broue, chapelain de l'ambassade de Hollande à Paris, sollicité pour la diffusion de la Réfutation, comme Formey¹⁹. La discrétion des dix-huitiémistes sur la qualité de «chapelain du roi» contraste avec l'attention portée au «professeur de Montmollin». Elle n'est finalement que le reflet de celle, momentanée, de Montmollin lui-même. Par cette faveur ancienne, il avait conscience de donner prise à une éventuelle sanction royale: il risquait d'être touché à la fois dans son orgueil et dans son intérêt. Et de s'exposer à l'ironie mordante de la philosophie des Lumières. On s'étonne en effet que le «catalogue des insultes» endurées par Montmollin devenu à son tour «bouc émissaire», «archétype des gens d'Église» méprisés, ne comprenne pas alors de «chapelain»²⁰. Dix-neuvième Lettre [voltairienne] De Mr. de Montmollin Prêtre, à Mr. Néedham le Prêtre! La date erronée fournie habituellement pour la date du brevet résulte d'une lecture fautive de Jansen: «Le pasteur de Motiers est le seul dans la principauté qui ait l'honneur d'être chapelain du roi, par une patente de l'année 1747²¹.» Elle assoupit la vigilance des chercheurs...

Quant aux lettres à Formey du 4 octobre 1766 et du 1^{er} février 1767, elles présentent un intérêt moindre, mais elles étalent douloureusement la joie malsaine d'un Montmollin aigri. L'homme de condition, celui qui avait signé fièrement «Noble et Spectable Professeur en Belles-Lettres, pasteur de l'Église

¹⁷ Lettres au roi des 15 septembre 1760 et 30 avril 1763; Albert Jansen, op.cit., p. 26-28, 60-77.

¹⁸ Lettre du 12 octobre; voir Fritz Berthoud, op.cit., p. 66 et 81.

¹⁹ Fritz Berthoud, op.cit., p. 198-202.

²⁰ F.S. Eigeldinger, op.cit., p. 449.

²¹ Albert Jansen, op.cit., p. 26, Montmollin au roi, 30 avril 1763.

de Môtiers²²» ne trouve plus de satisfactions ailleurs que dans les malheurs de son adversaire, auquel il s'empresse ensuite d'imputer tous les drames de sa patrie d'origine. Le conseil de famille avait enjoint à Frédéric-Guillaume de Montmollin d'adopter un profil bas. L'Information qui devait faire pièce à la Seconde Lettre de DuPeyrou ne fut envoyée à Berlin qu'un an après l'achèvement de sa composition. Formey, pasteur et donc «frère [en Christ]», comptait bien au nombre de ceux que Montmollin désignait comme les «amis de la vérité et de la Religion». La nature de sa correspondance avec des Suisses, rationalistes à la manière d'un Vattel, ou antisceptiques comme un Haller ou un Bonnet, en donne des preuves irréfutables²³. Néanmoins, Montmollin dut comprendre que la sympathie de Formey n'excluait pas la diplomatie. Certes, le secrétaire perpétuel «[n'avait] pas besoin de [lui] dire ce [qu'il pensait] Sur ce qui [s'était] passé entre [lui] et M. Rousseau» (CC 5049) pour exprimer sa compréhension, mais il était tout aussi important de ne pas explicitement le claironner. Et après tout la réception «tardive» du «paquet» de Montmollin n'était peut-être pas fortuite. Déjà, le 12 juillet 1765, il écrivait à Charles Bonnet, le savant genevois (CC 4500, note b): «J'avois fait quelques Observations sur les Lettres de la Montagne, et j'allois les placer à la fin d'un de mes Ouvrages. Mais comme j'ai vu qu'on faisoit imprimer dans nos papiers publics les Lettres que Rousseau répand sur ses démêlés dans le païs de Neufchatel, et qu'on paroissoit lui adjuger gain de Cause, je n'ai pas voulu me jetter, à mon âge [il a 54 ans], et avec le besoin que j'ai de repos, dans quelque tracasserie.»

Montmollin ne posa aucune question indiscrète, trop heureux de conserver un correspondant aussi célèbre. Secrétaire inamovible de l'Académie de Berlin, auteur d'articles de la grande *Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, «l'infatigable» Formey (1711-1797), polygraphe impénitent, était surtout connu pour avoir diffusé la pensée du philosophe allemand Christian Wolff à travers sa *Belle Wolfienne* et pour avoir donné un *Anti-Émile* et un *Émile chrétien* qui mirent en fureur Jean Jacques Rousseau.

André Bandelier Université de Neuchâtel

²² AEN, Fichier 465, Montmollin A-Z, décès de Môtiers, 1755.

²³ Consulter les Actes du colloque *Schweizer im Berlin des 18. Jahrhunderts*, Berlin-Spandau, 25.-28. Mai 1994, à paraître en 1995, Akademie-Verlag, Berlin.

ANNEXES

1. à Berne le <7> <9> 12. Avril 1749. R. le 23.

Je viens, Monsieur, a une Commision dont je vous prie de vouloir bien vous charger; si elle ne vous incommode pas trop. M. Girardier Capitaine de Grenadiers dans nos Milices, demande la Charge de Major, vacante par la promotion du Major Petitpierre au grade de Lieutenant-Colonel; & il a envoïé son Placet à Mrs. Girard & Michelet. Le Procureur Walther est son solliciteur. Si vous pouviez l'aider par quelque recommandation auprès de S.E. de Podewils, je vous en serois très-obligé¹. Mr. Girardier mérite à tous égards la grace qu'il demande, & demeurant au Val de Travers, qui est le département de la Majorité vacante, il est mieux en situation qu'un autre de la remplir. Si vous la lui faites obtenir, je vous prie de m'envoïer son Brévet, dont Mrs. Girard & Michelet ont ordre de païer l'expédition. Vous pourrez parler aussi de cette Affaire à M. Béguelin, qui vous secondera, comme je l'en prie, en lui faisant mille Complimens. Je vous prie encore l'un & l'autre de consulter ensemble sur une chose que me demande mon Cousin le Professeur de Montmollin, Pasteur de Motier dans notre païs. Comme il a une Pension qu'il voudroit remplir de jeunes-Gens de Condition, il croit qu'un Titre lui seroit utile pour cette vuë, & l'exemple de feu mon Pére, qui avoit le Titre de Chapelain du Roi, le fait penser à celui de Chapelain de la Reine

Guillaume Petitpierre, ci-devant officier au service de Leurs Hautes Puissances (mort en 1760), commandant du département du Val-de-Travers, avait abandonné la fonction à Abram Pury. Henry Petitpierre, major du département du Val-de-Travers, lieutenant-colonel nommé, «céda le pas» à ses collègues Pury et Perregaux. On enregistra les brevets de major de Jean-Jacques Girardier (v. 1684-1763) et de Louis Donzel (décédé en 1759) le 23 juin 1749, avec cette mention pour le second: «le Roy le place dans le bas du pays». La promotion de Girardier était chèrement payée puisqu'il abandonnait les gages de major à une prochaine vacance et avait déboursé plus de 400 livres tournois en frais et pots-de-vin. L'affaire avait été menée par les banquiers Girard & Michelet, de Berlin, qui figurent dans le carnet d'adresses de Frédéric-Guillaume de Montmollin, et ce Walther dont on sait seulement que la défunte épouse était parente de Girardier (AEN, Fonds Boy de la Tour, carton 9, 1747 à 1749; id., carton 10, 1749 à 1750; id., document n° 1140). Elle était de la compétence du comte de Podewils (1695-1760), «Ministre privé d'État, de Guerre et du Cabinet pour les affaires étrangeres», auquel le roi avait laissé le soin de pourvoir aux emplois vacants dans les milices du pays. Le conseiller privé de Culeman, «Rapporteur des affaires de Neufchatel», avait reçu «une Veste Riche paille & arg[en]t». Mais Girardier avait dû renoncer à solliciter plus avant la recette de Colombier et l'anoblissement conjointement avec Pierre Boy de la Tour. Rousseau prit pension chez les Girardier en 1762 avant l'arrivée de Thérèse (F.S. Eigeldinger, op.cit., p. 75-76).

¹ Remarque liminaire: la plupart des identifications des personnes sont tirées des remarquables fichiers d'état-civil des Archives de l'État de Neuchâtel et des dossiers établis par Nicole Quellet-Soguel sur les conseillers d'État neuchâtelois (AEN, ms).

Mére², pensant bien que le Roi ne se soucie <ni> pas plus de Chapelains titulaires que de Chapelains effectifs. Si la Reine Mére, contre mon opinion, vouloit accorder des Titres de son Chef, je croi qu'elle en favoriseroit mon Cousin aussi volontiers que tout autre, quand Elle sauroit qu'il est fils du Chancelier Emer de Montmollin, que cette Princesse honoroit d'une bienveuillance particulière. Mais je doute qu'elle veuille donner des Titres, & c'est de quoi je vous prie de vous informer. Si celui-là ne peut se demander, n'y en auroit-il point d'autre convenable à mon Cousin? Son Pére a rendu de si grands Services à la Cour, qu'elle pourroit bien lui donner, en récompense, une feuille de papier. Puisqu'il est d'humeur à s'en contenter, je vous serai très-obligé, mon cher Ami, si vous voulez bien travailler à lui procurer cette satisfaction. M. de Montmollin est un Parent de mérite, que j'aime, & à qui je voudrois faire plaisir. Mais je vous prie de ne point parler de ceci à nos Neufchatelois que vous avez à Berlin. Quand on ne réussit pas dans des vuës pareilles, on est bien aise qu'elles soient ignorées.

[...] de Vattel

Monsieur / Monsieur Formey de l'Académie / Roïale des Sciences & Professeur en / Philosophie au Collège François / à Berlin

(Bibliothèque Jagellonne, Cracovie, Fonds Varnhagen von Ense, Vattel, Emmerich v.)

2. Monsieur,

Si je n'ai pas repondu plutot à votre Billet touchant Monsieur Girardier, c'est que je voulois attendre l'efet de mes sollicitations. présentement j'ai l'honneur de vous dire, que Mr. Girardier a été fait major conjointement avec son Competiteur Mr. Donzel, de manière cependant que ce dernier change de departement, et que notre Client conserve le sien. Comme je ne suis point au fait de la Milice de Neuchatel je ne saurois vous dire si Mr. Girardier a fait par là beaucoup de chemin; ou s'il n'a fait que changer de titre. Peut être ne vouloit-il que cela. heureux qui sait se contenter de si peu de chose, et moins fou qui sait s'en passer. J'ai a consulter avec vous, Monsieur, sur un cas qui est a peu près de cette importance, et qui excusera la reflexion que je viens de faire; c'est d'examiner quel titre on pourroit procurer à Mr. le Ministre et ci devant Professeur³ de Montmollin. il faudroit un titre qui donnât du relief à sa Pension car il a grand nombre de pensionnaires. J'avois espéré de vous entretenir hier de tout cela.

² Sophie-Dorothée, épouse du roi de Prusse Frédéric-Guillaume I^{er} et mère de Frédéric II. ³ Frédéric-Guillaume de Montmollin a occupé la chaire de belles-lettres au collège de Neuchâtel de 1737 à 1741. En 1742-1743, son cousin Vattel avait présenté en vain un projet de transformation des «auditoires» en véritable Académie (Éd. Béguelin, *op.cit.*, «Correspondance et autres documents relatifs à l'établissement d'une Académie à Neuchâtel», p. 149-164).

Mais l'assemblée Solennelle etant diférée, je n'ai osé attendre à le faire jusquà jeudi prochain.

[...] Beguelin⁴

Ce Jeudi 30e. Mai 1749.

Pour Monsieur le Professeur Formey &.&.

(Bibliothèque Jagellonne, Cracovie, Fonds Varnhagen von Ense, Beguelin, Nicolaus v.)

3. Neufchatel le 27. Juin 1749.

J'ai reçu, Monsieur & très-cher Ami, vos deux Lettres des 3. & 24. Mai, & je vous remercie de tout mon Cœur des Soins que vous vous êtes donné à ma recommandation pour Mr. de Montmollin & Girardier. Le dernier a eu en partie contentement, aïant reçu un Brévet de Major, aussi bien que son Concurrent Donzel. Pour ce qui est de mon Cousin de Montmollin, si vous croïez que le Roi fut disposé à lui accorder le titre de Chapelain, je vous prie de dresser de concert avec Mr. Béguelin, un Placet en son nom, & de l'appuïer de vos recommandations. Frederic Guillaume de Montmollin, Ministre du St Évangile, est fils du feu Chancelier Emer de Montmollin, dont les fidèles & importans services, sur tout dans la fameuse Époque de 1707. pour la succession à la Princip. de Neufchatel [doive]nt être connus des Ministres, & sont constatés dans les Archives de la Chancellerie de la Succession d'Orange. La famille de ce Chancelier n'a demandé jusques-ici aucune grace à la Cour. Le suppliant ose supplier le Roi de lui accord[er] le Titre de son Chapelain, qui lui sera infiniment précieux, comme une marque du contentement qu'a S.M. des Services de feu son Pére & du fidèle attachement de toute la famille. <Mais> Voilà, mon cher Ami, l'ébauche du Placet; présentez-le si vous voïez quelque sujet d'espérer; mais il faut sur tout empêcher, s.v.p. qu'il ne soit renvoïé au Gouvernement de Neufchatel, mon Cousin ne voulant pas que l'on sache ici qu'il a demandé cette grace. Au cas qu'il ne puisse être Chapelain du Roi, ne pourriez-vous pas lui obtenir l'entrée de votre Académie? M. de Montm. est homme de Lettres, versé dans les Belles-Lettres & dans la Philosophie. Il pourra, s'il est necessaire, envoïer un Échantillon de ses Lumieres, dans un Mémoire p. ex. sur l'Histoire Naturelle de ce païs-ci⁵, & il ne seroit peut-être pas inutile à

⁴ Nicolas Béguelin, docteur en droit, professeur de mathématiques, membre de l'Académie de Berlin depuis 1747, fut le précepteur du futur roi Frédéric-Guillaume II, qui l'anoblit tardivement. Ses démêlés avec Frédéric II l'empêchèrent longtemps d'occuper la place de directeur de la Classe de philosophie (Paul Dumont, *Nicolas de Béguelin (1714-1789). Fragment de l'histoire des idées philosophiques en Allemagne dans la seconde moitié du XVIIIme siècle*, Neuchâtel, Attinger Frères, et Paris, Félix Alcan, s.d., 212 p.).

⁵ AEN, Fonds Boy de la Tour; les documents n^{os} 1188-1190 comprennent, outre quelques lettres et copies de documents, un certain nombre de cours du professeur de Montmollin en latin et en français (géométrie, rhétorique, philosophie), spécialement cinq cours ou abrégés de

l'Academie d'avoir un Correspondant dans ces Quartiers. Je remets le tout à vos soins & à ceux de Mr. Béguelin, vous priant d'en conférer ensemble. Voïez lequel des deux titres il y aura le moins d'inconvénient à demander. Si on pouvoit obtenir les deux, je pense que mon Cousin diroit comme la Chanson: J'aime bien l'un & l'autre. [...]

de Vattel

(Staatsbibliothek zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, Haus 1, Nachlass Formey, Kasten 39, Vattel, Emmerich de)

- Neufchatel le 10. 8bre. 1749 4. [...] J'ai maintenant à répondre à vos deux Lettres des 28^e juillet & 30. Août, & la prémiere chose dont je dois m'aquitter, ce sont mille remerciemens pour les Soins que vous avez bien voulu vous donner en faveur de mon Cousin de Montmollin. Il y est lui-même extrêmement sensible, aussi bien qu'à la maniere obligeante dont vous vous exprimez à ce sujet, & me chargeant de vous témoigner sa parfaite reconnoissance, il vous assure de l'empressement avec lequel il saisiroit les occasions de vous être utile, s'il avoit le bonheur de les trouver. Il est satisfait maintenant, & comme il faut avoir de la discrétion, je vous prie de ne point faire de nouvelle démarche pour lui procurer un second titre, dont je vous avois parlé, jusques-à-ce que je vous en écrive. Il est inutile, mon cher Ami, que je m'étende beaucoup à vous parler de ma reconnoissance pour l'empressement avec lequel vous vous prêtez à toutes mes demandes; vous me connoissez, & vous savez que l'ingratitude ne sera jamais mon vice. Je vous avouërai seulement, que je souffre de voir que je vous importune souvent pour mes Amis⁶, sans que je puisse rien faire pour vous.
- [...] de Vattel
 (Bibliothèque Jagellonne, Cracovie, Fonds Varnhagen von Ense, Vattel,
 Emmerich v.)

5. Monsieur et très honoré frére!

Oserois je me flatter que vous ne désapprouverés pas la liberté que je prends de vous addresser quelques éxemplaires d'un petit ouvrage que Mons. J.J. Rousseau et ses partisans m'ont mis dans la nécessité de composer pour ma justification⁷ et de vous supplier en même temps de le communiquer aux amis de la vérité et de la Réligion;

géographie et d'histoire, mais pas d'«Histoire naturelle» de la principauté de Neuchâtel et Valangin.

⁶ Cette «course à la rente» est étudiée par André Bandelier, «De Berlin à Neuchâtel: la genèse du *Droit des gens* d'Emer de Vattel», dans les actes du colloque *Schweizer im Berlin des 18. Jahrhunderts*.

⁷ Il s'agit de la première édition de la *Réfutation*, *Lettre à Monsieur* *** *rélative à J.J. Rousseau* [...] *avec la Réfutation de ce libelle* [...], imprimée chez Félice à Yverdon et répandu à Neuchâtel dans la dernière semaine de juillet 1765 (F.S. Eigeldinger, *op.cit.*, p. 319-333).

Recevés, je vous en conjure, Monsieur, ce petit envoy, comme un foible échantillon de mes homages et des sentimens d'admiration que je vous ai voué. Comme il importe que la vérité perce par tout et que vous en étes un zélé deffenseur, je serois bien flatté si ma <mot biffé, ?> petite brochure pouvoit pénétrer jusques à la Cour et aux pieds du throne; tel homme qui se croit infiniment au dessus de ses semblables sera dévoilé et apprécié à sa juste valeur. Vos momens vous sont précieux et je me borne à vous assurer de la très respectueuse considération avec laquelle j'ai l'honneur d'étre

Monsieur et très honoré frére!

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Professeur de Montmollin Pasteur

- à Motier Travers Comté de Neufchatel en Suisse ce 20e Aoust 1765
- à Monsieur / Monsieur de Formey / Sécretaire perpétuel de / l'Academie etc. etc. / à Berlin

(Bibliothèque Jagellonne, Cracovie, Fonds Varnhagen von Ense, Montmollin / Motiers Travers)

6. Monsieur et très honoré frére!

Je croirois manquer à ce que je vous dois et à ce que je me dois à moi méme, si je ne profitois avec empressement de l'occasion que me fournit Mons. Rothe Lieutenant dans Lothum⁸ et qui retourne à Berlin, sans avoir l'honneur de vous remercier de tout mon cœur de la façon obligeante dont vous avés répondu il y a quelque temps à la lettre que j'avois pris la liberté de vous addresser et à l'intéret fraternel que vous avés daigné prendre aux chagrins que m'avoient causé Rousseau et ses partisans. Ce que vous m'avés fait la grace de me marquer à ce sujet a été pour moi un beaume de consolation et ce que vous avés prévu est arrivé. *Meminisse juvat*⁹. Rousseau est aujourd'hui dévoilé, son masque est tombé et l'hypocrite est connu de tout le Monde; les partisans qu'il a dans ce pays et qui sont en très petit nombre n'osent, pour ainsi dire plus prononcer son nom¹⁰. Cet homme dangereux a fait beaucoup de mal, son septicisme est plus vénimeux qu'une incrédulité ouverte et il est la cause non

⁸ Le lieutenant Rothe retourne vraisemblablement dans le régiment de cuirassiers commandé par le comte Friedrich Albrecht Karl Hermann von Wylich und Lottum (*Allgemeine deutsche Biographie*, art. «Lottum»).

⁹ Il est agréable de se souvenir. La citation latine est une adaptation de celle de la lettre de Formey du 11 février 1766, *Meminisse juvabit* (Il sera agréable de se souvenir), reprise de l'Énéide de Virgile I, 1203 (CC 5049).

¹⁰ On ne peut s'empêcher de rapprocher cette affirmation d'une lettre anonyme adressée à Montmollin, conservée dans ses papiers personnels: «vous êtes l'entretien de toutes les sociétés, de tous les cercles, de tous les citoyens de Genève, dont la majeure partie honore toujours leur concitoyen [Rousseau], malgré tous ses malheurs; l'on vous vilipende, on vous traîne par les boues, vos amis n'osent prononcer un mot pour votre justification» (F.Berthoud, *op.cit.*, p. 213).

seulement principale, mais presque unique du triste état ou il a cherché à plonger Genéve. Chacun attend avec impatience les griefs détaillés de Mons. Hume¹¹ contre ce brouillon et cet ingrat.

Vous savés vous méme mieux que personne, ce que c'est que d'étre exposé à la Calomnie et à la rage des gens de l'espéce de Rousseau, vous en avés toujours triomphé. Puissiés vous toujours abattre vos adversaires et les ennemis de la Réligion et de la vérité. Quoy que mes démélés avec Rousseau et ses amis soyent finis, il y a longtemps, je ne sais si vous aurés vu une petite brocheure que je fis il y a environ un an, en réponse à un libelle que du Peyrou zélateur de Rousseau répandit dans le public¹², libelle qui n'est qu'un tissu de mensonges les plus grossiers et des Calomnies les plus noires et qui par cela méme portent avec elles le Caractére de réprobation; je hazarde de vous en envoyer deux éxemplaires dont Mons. Rothe a bien voulu se charger, c'est un galant homme qui s'est fait estimer, pendant le séjour qu'il a fait à Motier.

J'ai eu aussi le plaisir de voir icy pendant quelques semaines cet été Mons. le Baron le Chambrier notre ami commun qui me dit vous avoir appris son Mariage¹³ qui est à tous égards très avantageux pour lui, aimable persone, jeune, vive, méritante et riche héritière, de façon qu'il n'a rien perdu dans l'attente. Nous avons souvent parlé de vous et je lis toujours avec un singulier plaisir vos excellentes productions si utiles à la Societé et à la Réligion. Le Seigneur veuille vous conserver précieusement et multiplier des Savans aussi respectables que vous. Je vous supplie de me conserver quelque part dans votre bienveillance qui me flatte beaucoup et de me croire avec les sentimens d'un respectueux dévouement

Monsieur et très honoré frére!

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Professeur de Montmollin Pasteur

à Motier Travers Comté de Neufchatel en Suisse ce 4^e 8^{bre} 1766 Reçu le 22 9^{bre}

(Bibliothèque Jagellonne, Cracovie, Fonds Varnhagen von Ense, Montmollin / Motiers Travers)

¹¹ Les journaux avaient annoncé l'Exposé succinct de la contestation qui s'est élevée entre M. Hume, et M. Rousseau, avec les pieces justificatives, Londres, 1766.

¹² L'Information présentée au public par le professeur de Montmollin (...), datée du 23 novembre 1765, répond à la Seconde Lettre et à la Troisième Lettre de DuPeyrou (Frédéric S. Eigeldinger, op.cit., p. 378-391).

¹³ Le baron Charles-Henri de Chambrier (1728-1769) avait épousé le 6 octobre 1766 Charlotte-Albertine Pury. Conseiller d'ambassade à Berlin fait conseiller d'État honoraire dès 1751, il avait collaboré à la rédaction de la *Belle Wolfienne*, de Formey.

21

7. Fevrier 1767

Monsieur et très honoré frére!

Je ne puis laisser partir Mons' le Capitaine d'Ivernois de Motier qui est venu voir ses Parens avec Madame son Épouse et qui a séjourné icy huict Mois par congé du Roi, sans vous renouveller les assurances de mon attachement respectueux; Comme il est sur son départ pour Berlin, j'ai cru que ce seroit remplir bien imparfaitement mon devoir, que de me borner à le charger de vous dire bien des choses de ma part et qu'il valoit mieux que je les couche sur le papier; Ce sera donc Monsieur et très honoré frére, pour ne rien dérober à un temps qui doit vous étre très précieux, pour vous réiterer en peu de mots, combien je vous honore et vous respecte et combien je m'estimerois heureux d'avoir des occasions de pouvoir réaliser ces sentimens profondément gravés dans mon cœur, c'est ce que vous confirmera Mons. le Capitaine d'Ivernois qui est de mes amis, ainsi que toute sa famille¹⁴ et c'est aussi avec autant de plaisir que d'empressement que j'ai l'honneur de me dire avec tout le respect possible

Monsieur et très honoré frére!

Votre très humble et très obéissant serviteur

Le Professeur de Montmollin Pasteur

à Motier Travers Comté de Neufchatel en Suisse ce 1er février 1767

P.S. Vous étes sans doute informé du triste état ou se trouve Genéve par le refus des Citoyens d'accepter la Médiation¹⁵, le Roi de France est extremement irrité contre cette Républi[que] il a interdit tout comerce et les Genevo[is] établis dans le Royaume obligés de le vuider, à moins qu'ils ne souscrivent à la Médiation, la Misére, à ce qu'on me mande de Genéve même, y est à son comble. Voila les tristes fruicts des opérations de Rousseau.

(Bibliothèque Jagellonne, Cracovie, Fonds Varnhagen von Ense, Montmollin / Motiers Travers)

¹⁴ François-Joseph d'Ivernois (né en 1725), «Lieutenant du Régiment de vieux Würtenberg Infanterie», fils du procureur général, fut reçu communier de Môtiers durant son congé de 1766-1767. Montmollin confirme que le clan d'Ivernois, regroupé autour du conseiller d'État Guillaume-Pierre d'Ivernois, père de la «gracieuse Isabelle», avait bien passé dans «la ligue de mes persécuteurs», pour reprendre une expression de Jean-Jacques.

¹⁵ L'affaire Rousseau est intimement mêlée aux troubles qui affectèrent Genève entre 1763 et 1770. Les citoyens protestent contre la condamnation de Jean-Jacques sous la forme de pétitions, appelées «représentations», d'où le terme de «Représentants» appliqué à la bourgeoisie opposante. Dans les *Lettres de la montagne*, Rousseau se rallie à cette cause, tandis que les aristocrates genevois sont désignés sous le nom de «Négatifs», après que le gouvernement a refusé de tenir compte des représentations. Les armées française, sarde et bernoise étoufferont la révolution genevoise en 1782 (Louis Binz, *Brève Histoire de Genève*, Genève, Chancellerie d'État, 1981, p. 43-45).

Les Demisser fills 9 Prace d'étace

pacies et en faulits d'étace va femilies

interprés partie ration par la nature

les fai fi fem d'imparque l'a nature

les fai fi fem de l'emparque l'antique de la fémin

les fai fi fem des les femilies l'entres l'entres

equarantées femque les femilies les retiennes

les vignes les beef forms les retiennes

? les d'ichieun fait tous les retiennes

des vignes les beir paris les nances, retente

a d'intèrem les virles de paris les nances, retente

la tern en jancher de l'en forme un antie

la tern en jancher de l'en forme un anter de leur paris les paris les de de leurs paris les paris les de de leurs paris les paris les de de leurs paris les paris

In homme deja harban contraine par un amoun qu'il se respondre en acceptant une faitent ser se se seine per pour le le la verteente qui l'exhove , qui le la soite en marque de l'attendifemen en le la pitte.

La Reine fantasque, jeune en belle. Princepe, mais ties capiciente polle, le fair per vore en Condelier-B.

In atteller de juil ptuis pur les cotés on travais élauchées. Dans un le fand es un pavillon D'une étoffer régére e brillante ontrée de méxicos se quirlandes. Ce papillon qui etais torre Dygnalien peur te contençeles lette statte statte pare porée peur un jud d'estal four peter, mais - aphaupe par un quadrin de martre, forme de que èques manches demi ciradais Dygmallon monte fur le grædin i jean de mailles de La droite vien de donner on que en Tremblan un roup de vijeau per la gonge de la statue pour mienz while the the rience tour efraye'. Heris - De regarder la statue ferrances de terran a avec pu pion .